

COMMUNIQUÉ

Le CN annonce une nouvelle offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités et une augmentation de 7 % de son dividende

MONTRÉAL, le 26 janvier 2021 – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration a approuvé le rachat d'actions dans le cadre d'une nouvelle offre publique dans le cours normal des activités (« l'Offre »), ainsi qu'une augmentation de 7 % du dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour 2021.

L'Offre permet au CN de racheter, pour annulation, sur une période de 12 mois une tranche maximale de 14 millions d'actions ordinaires, soit 2,36 % des 593 951 550 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie, et non détenues par des initiés en date du 18 janvier 2021. À cette date, 711 653 063 actions ordinaires du CN étaient émises et en circulation.

L'Offre – débutant le 1^{er} février 2021 et se terminant au plus tard le 31 janvier 2022 – sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique ajustés au cours du marché au moment du rachat par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou d'autres systèmes de négociation parallèles remplissant les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions. Les rachats pourraient aussi être réalisés par l'entremise de programmes d'instruments dérivés, de transactions de rachat d'actions accéléré ou d'autres méthodes d'acquisition d'actions, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et aux conditions et aux moments qui seront permis par les lois applicables.

Ghislain Houle, vice-président exécutif et chef de la direction financière du CN, a déclaré : « Nous avons confiance en notre capacité à générer des flux de trésorerie disponibles au cours du cycle économique et c'est avec plaisir que nous annonçons que nous allons recommencer à utiliser le capital excédentaire pour racheter des actions de la Compagnie en 2021, tout en maintenant la croissance du dividende comme nous le faisons depuis 25 ans. »

Les décisions concernant le moment et l'importance des rachats futurs d'actions ordinaires dans le cadre de l'Offre sont à la discrétion de la direction et reposent sur divers facteurs, notamment les conditions du marché. La nouvelle Offre a été approuvée aujourd'hui par la Bourse de Toronto. En vertu des règles de la Bourse de Toronto, le CN peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 332 893 actions ordinaires par l'entremise des services de la Bourse de Toronto pendant la période de l'offre.

Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du CN annoncée en janvier 2020 pour le rachat d'une tranche maximale de 16 millions d'actions ordinaires expire le 31 janvier 2021. À la clôture du marché le 18 janvier 2021, le CN avait racheté 1 982 778 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 113,53 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et remis 225 M\$ CA à ses actionnaires. Les rachats ont été effectués sur le marché libre. En raison du contexte économique, le CN a mis son programme de rachats d'actions sur pause de la fin mars 2020 au 31 janvier 2021.

Le Conseil d'administration du CN a aussi approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le premier trimestre de 2021. Un dividende trimestriel de soixante et un cents et demi (0,6150 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 31 mars 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2021.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, y compris les énoncés relatifs à des achats potentiels d'actions ordinaires pour annulation dans le cours normal des activités. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses, et sont assujettis au pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration pour ce qui concerne la déclaration de dividendes. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la durée et les effets de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de

mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

À propos du CN

Le CN est un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur. Essentiel à l'économie, aux clients et aux collectivités qu'il dessert, le CN achemine annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord. En tant que seul chemin de fer à relier les côtes est et ouest du Canada au sud des États-Unis par un réseau ferroviaire de 19 500 milles, le CN et ses filiales contribuent à la prospérité des collectivités et au commerce durable depuis 1919. Le CN maintient son engagement à l'égard des programmes de responsabilité sociale et de l'environnement.

-30 -

Sources:

Médias
Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
(514) 399-7956
media@cn.ca

Communauté d'investissement

Paul Butcher Vice-président Relations avec les investisseurs (514) 399-0052 investor.relations@cn.ca